

3.B.D.B

Société par actions simplifiée au capital de 33.800 €
Siège social : 52 rue Jean Pierre Timbaud 95190 Goussainville
RCS Pontoise 478 077 266

(la « Société »)

EXTRAIT DU **PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 20 FEVRIER 2026**

L'an DEUX-MILLE-VINGT-SIX,
le 20 février,
A 10 heures,

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025, et le rapport général du Commissaire aux comptes relatif au même exercice, approuve ces rapports et les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Directeur général unique pour la gestion de la Société telle qu'elle ressort dudit rapport et des comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés (les actions auto-détenues ne sont pas prises en compte).

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Directeur général unique, constate que les comptes de l'exercice font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 1.226.692 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---------------------------------|-----------------|
| - Bénéfices de l'exercice : | 1.226.692 euros |
| - Compte « Report à nouveau » : | 2.412.654 euros |
| - Compte « Autres Réserves » : | 368.341 euros |

Total bénéfice distribuable :	4.007.687 euros
-------------------------------	-----------------

- **Distribution de dividendes : 500.000 euros**
Prélevés à hauteur de 500.000 euros sur le bénéfice de l'exercice
Soit un dividende par action d'environ 591,71 euros

Par ailleurs, l'assemblée générale décide d'affecter :

- Le solde du bénéfice de l'exercice au compte « Autres réserves » : à hauteur de 726.692 euros
- le solde du report à nouveau de la manière suivante au compte « Autres réserves » : à hauteur de 2.412.654 euros

Le compte « Autres réserves » s'élève ainsi à la somme de 3.507.687euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 juin 2026.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Au titre des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les distributions de dividendes ayant été effectuées au cours des trois derniers exercices clos sont les suivantes :

Exercice	Dividendes distribués
31/08/2024	1.000.000 €
31/08/2023	600.000 €
31/08/2022	500.000 €

L'assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code Général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour extrait conforme :

Le Président

Signé par :

 479EF82991254BE...

certifiés conformes à
l'original

Signé par :

MATHILDE BOULANGER

479EF82991254BE...



FIDCOMPTA UNION

expertise & conseil

Société d'expertise comptable

3.B.D.B.

52 rue Jean-Pierre Timbaud

95190 GOUSSAINVILLE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

FIDCOMPTA UNION

73 Avenue Charles De Gaulle

95700 ROISSY EN FRANCE

01.34.38.32.32



Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	Rapport de l'expert-comptable sur les comptes	4
1	<i>Comptes annuels</i>	5
1.1	Bilan actif	6
1.2	Bilan passif	7
1.3	Compte de résultat	8
1.4	Bilan actif (détail)	10
1.5	Bilan passif (détail)	12
1.6	Compte de résultat (détail)	14
2	<i>Gestion</i>	17
2.1	Soldes intermédiaires de gestion	18
2.2	Situation financière	19
2.3	Tableau de financement	20
2.4	Soldes intermédiaires de gestion (détail)	21
2.5	Situation financière (détail)	23
2.6	Tableau de financement (détail)	26
3	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	28
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	29
3.2	2065 Bis - Annexe 2065	30
3.3	2050 Bilan actif	31
3.4	2051 Bilan passif	32
3.5	2052 Compte de résultat	33
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	34
3.7	2054 Immobilisations	36
3.8	2055 Amortissements	37
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	38
3.10	2057 Etat des créances et dettes	40
3.11	2058-A Détermination résultat fiscal	41
3.12	2058-B Déficit provisions non déductibles	42
3.13	2058-B Provisions non déductibles	43
3.14	2058-C Affectation du résultat et renseignements divers	44
3.15	2059-A Détermination PMV	45
3.16	2059-B Affectation PVCT	47
3.17	2059-C Suivi MVL	48
3.18	2059-D Affectation PVL	49
3.19	2059-E Détermination VA produite	50
3.20	2059-F Capital social	51



Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Sommaire

3.21	2059-G Filiales	52
3.22	Détail des charges constatées d'avance	53
3.23	Déclaration 2065 Groupe	54
3.24	2058-A Bis	56
3.25	2058-B Bis	57
3.26	2058-DG	58
3.27	2058-ER Société	59
3.28	2058-ER Filiales	60
3.29	2058-ER Groupe	61
3.30	2058-ES	62
3.31	2058-FC	63
3.32	2058-PAP (filiales)	64
3.33	2058-PV	65
3.34	2058-RG	66
3.35	2058-SG	67
3.36	2058-TS	68
3.37	2029-B	69
3.38	2029-B Bis	71
3.39	1330 CVAE	73
3.40	3BDB - Annexe simple au 31/08/2025	77



Rapport de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS 3.B.D.B. relatifs à l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	4 310 155 €
• Chiffre d'affaires :	926 095 €
• Résultat net comptable :	1 226 692 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à ROISSY-EN-FRANCE,
Le 15/12/2025.

Eric CREPIN
Expert-comptable

Signé par Eric Crepin
Le 11 févr. 2026



doc_Gla7
tx_MyG21emPWGre



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE REGION PARIS-ILE-DE-FRANCE

3.B.D.B.

Plaquette

31/08/2025

Comptes annuels

73 avenue Charles de Gaulle - 95700 ROISSY EN FRANCE - Téléphone : 01.34.38.32.32
SAS au capital de 540 000 € - RCS Pontoise - SIRET 349.172.759.00038 - NAF 6920Z

Actif			Au 31/08/2025			Au 31/08/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	123 301	122 340	960	1 545
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
		TOTAL	123 301	122 340	960	1 545
		Terrains				
		Constructions	13 572	6 586	6 986	8 343
		Inst. techniques, mat. out. industriels	1 793	1 793		
		Autres immobilisations corporelles	178 180	120 918	57 262	53 545
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	193 546	129 298	64 248	61 889
		Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	1 607 843		1 607 843	1 607 843
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés						
Prêts					3 829	
Autres immobilisations financières		20 123		20 123	6 879	
TOTAL		1 627 967		1 627 967	1 618 552	
Total de l'actif immobilisé		1 944 815	251 639	1 693 176	1 681 987	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	209 179		209 179	84 445
		Autres créances	1 869 840		1 869 840	2 300 020
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		2 079 019		2 079 019	2 384 465	
Divers	Valeurs mobilières de placement				931 959	
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		518 663		518 663	651 230	
TOTAL		518 663		518 663	1 583 189	
Charges constatées d'avance		19 296		19 296	14 111	
Total de l'actif circulant		2 616 979		2 616 979	3 981 767	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		4 561 795	251 639	4 310 155	5 663 754	
Renvois :					3 829	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Passif		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 33 800)	33 800	33 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 456	3 456
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	368 341	368 341
	Report à nouveau	2 412 654	2 887 977
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 226 692	450 120
	Situation nette avant répartition	4 044 944	3 743 695
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		4 044 944	3 743 695
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		931 959
	Provisions pour charges		
Total			931 959
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	248	100
	Emprunts et dettes financières divers (3)	87	87
	Total	336	188
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 700	28 285
	Dettes fiscales et sociales	226 175	101 400
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes		858 226
	Instruments de trésorerie		
Total		264 875	987 911
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		265 211	988 100
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		4 310 155	5 663 754
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		265 211	988 100
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/09/2024 Au 31/08/2025 12 mois	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	926 095		926 095	840 721
	Production vendue : - Biens - Services				
	Chiffre d'affaires net	926 095		926 095	840 721
	Production stockée			1 283 2 745	120
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			930 124	840 841
Autres produits	Total				
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats Variation de stocks		268 582 22 073 452 388 419 185 19 078	254 869 14 058 408 524 1 058 329 16 314
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)				
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements provisions		
		• sur actif circulant			
		• pour risques et charges			
	Autres charges			17 815	14 408
	Total		1 199 124		1 766 503
Résultat d'exploitation		A	-268 999	-925 662	
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B	241 148	242 273	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			1 248 000	960 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			8 705	10 157
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			1 256 705	970 157
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			213	598
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			213	598
Total					
Résultat financier		D	1 256 492	969 558	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	1 228 640	286 169	

		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025 12 mois	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40	2 304
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	280	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	320	2 304
Résultat exceptionnel		F	
		-320	-2 304
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		1 628	-166 255
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		1 226 692	450 120
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	926 095	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Bilan Actif	31/08/2025	31/08/2024	%
Concessions, brevets, droits similaires	123 301,55	123 301,55	
20510000 LOGICIELS	6 456,17	6 456,17	
20510100 LOGICIEL SAGE X3	116 845,38	116 845,38	
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-122 340,99	-121 756,04	-0.48
28051000 AMORTISSEMENTS BREVETS	-6 456,17	-6 456,17	
28051010 AMORTISSEMENTS SAGE X3	-115 884,82	-115 299,87	-0.51
Total Immobilisations Incorporelles	960,56	1 545,51	-37.85
Constructions	13 572,35	13 572,35	
21350000 AMÉNAGEMENT AGENC. CONSTRUCTIO	13 572,35	13 572,35	
Amort. prov. constructions	-6 586,21	-5 228,97	-25.96
28135000 AMORT INSTAL & AGENCEMENTS	-6 586,21	-5 228,97	-25.96
Installations techn. mat. out. industriels	1 793,60	1 793,60	
21540000 MATÉRIEL & OUTILLAGE	1 793,60	1 793,60	
Amort. prov. inst. techn. mat. out. industr.	-1 793,60	-1 793,60	
28154000 AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL	-1 793,60	-1 793,60	
Autres immobilisations corporelles	178 180,55	157 327,65	13.25
21810000 AGENC. AMÉNAG. INSTALLATIONS	33 516,01	32 108,11	4.38
21811000 INSTALLATIONS GENERALES BELLOY	28 591,35	28 591,35	
21831000 MATÉRIEL INFORMATIQUE	74 101,33	74 101,33	
21831100 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE BELLOY	27 043,27	7 598,27	255.91
21832000 MOBILIER / MATÉRIEL DE BUREAU	10 478,59	10 478,59	
21832100 MOBILIER/MATERIEL DE BUREAU BELLOY	4 450,00	4 450,00	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-120 918,54	-103 781,88	-16.51
28181000 AMORT. AGENCEMENTS DIVERS	-25 488,59	-23 151,01	-10.1
28181100 AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GENERALES BELLO	-4 912,31	-2 053,17	-139.25
28183100 AMORT. MATÉRIEL INFORMATIQUE	-71 614,54	-65 656,30	-9.07
28183110 AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	-6 822,02	-1 730,32	-294.26
28183200 AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU	-10 478,59	-10 478,59	
28183210 AMORTISSEMENT DU MOBILIER MAT. BUREAU BELLOY	-1 602,49	-712,49	-124.91
Total Immobilisations corporelles	64 248,15	61 889,15	3.81
Autres participations	1 607 843,74	1 607 843,74	
26100000 TITRE DE PARTICIPATION EPF-BD	520 896,00	520 896,00	
26600000 TITRE DE PARTICIPATION CUPIDON	1 086 947,74	1 086 947,74	
Prêts	0,00	3 829,30	-100
27430000 PRÊT AU PERSONNEL	0,00	3 829,30	-100
Autres immobilisations financières	20 123,74	6 879,74	192.51
27500000 DÉPÔTS / CAUTIONNEMENTS VERSÉS	0,00	280,00	-100
27510000 LOYERS D'AVANCE	13 524,00	0,00	NS
27512000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES BELLOY	6 599,74	6 599,74	
Total Immobilisations financières	1 627 967,48	1 618 552,78	0.58
TOTAL Actif immobilisé	1 693 176,19	1 681 987,44	0.67

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Bilan Actif	31/08/2025	31/08/2024	%
Clients et comptes rattachés	209 179,32	84 445,20	147.71
41199999 CLIENTS	170 574,05	78 925,75	116.12
41810000 CLIENTS-FACTURES À ÉTABLIR	38 605,27	5 519,45	599.44
Autres créances	1 869 840,17	2 300 020,76	-18.7
44400000 ETAT - IS DÛ	57 755,00	133 523,00	-56.75
44566020 TVA À DÉDUIRE 20 %	2 689,72	18,00	NS
44583100 TVA A REGULARISER - A DEDUIRE	15 275,00	0,00	NS
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	3 314,67	3 080,57	7.6
44870000 PRODUITS À RECEVOIR	0,00	3 276,00	-100
45100300 COMPTE GROUPE - SCI CUPIDON	483 422,48	242 273,79	99.54
45101200 INTÉGRATION FISCALE EPF	1 307 383,30	1 917 758,00	-31.83
46700100 COMPTE DIVERS - EPF - BD	0,00	91,40	-100
Total Créances	2 079 019,49	2 384 465,96	-12.81
Valeurs mobilières de placement	0,00	931 959,00	-100
50220000 RACHAT ACTIONS EN VUE D'UNE ATTRIBUTION GRATUITE D	0,00	931 959,00	-100
Disponibilités	518 663,74	651 230,80	-20.36
51220000 BANQUE CIC	518 663,74	346 301,63	49.77
51227000 BANQUES	0,00	300 000,00	-100
51870000 INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	0,00	4 929,17	-100
Total Divers	518 663,74	1 583 189,80	-67.24
Charges constatées d'avance	19 296,57	14 111,35	36.75
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	19 296,57	14 111,35	36.75
Total Actif circulant	2 616 979,80	3 981 767,11	-34.28
TOTAL ACTIF	4 310 155,99	5 663 754,55	-23.9

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Bilan Passif	31/08/2025	31/08/2024	%
Capital	33 800,00	33 800,00	
10100000 CAPITAL	33 800,00	33 800,00	
Réserve légale	3 456,00	3 456,00	
10610000 RÉSERVE LÉGALE	3 456,00	3 456,00	
Autres réserves	368 341,08	368 341,08	
10680000 RÉSERVE FACULTATIVE	368 341,08	368 341,08	
Report à nouveau	2 412 654,47	2 887 977,79	-16.46
11000000 REPORT À NOUVEAU	2 412 654,47	2 887 977,79	-16.46
Résultat de l'exercice	1 226 692,77	450 120,47	172.53
Résultat de l'exercice	1 226 692,77	450 120,47	172.53
Capitaux propres	4 044 944,32	3 743 695,34	8.05
Provisions pour charges	0,00	931 959,00	-100
15800000 PROVISION ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	0,00	931 959,00	-100
Provisions	0,00	931 959,00	-100
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	248,91	100,99	146.47
51860000 INTÉRÊTS COURUS À PAYER	248,91	100,99	146.47
Emprunts et dettes financières divers	87,30	87,30	
45510300 CC - MME NATHALIE BOULANGER	87,30	87,30	
Emprunts et dettes assimilées	336,21	188,29	78.56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 700,15	28 285,83	36.82
40199999 FOURNISSEURS	17 540,29	8 602,46	103.9
40811000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	21 159,86	19 683,37	7.5
Dettes fiscales et sociales	226 175,31	101 400,09	123.05
42100000 RÉMUNÉRATIONS DUES	26 564,87	24 573,94	8.1
42820000 PROVISION CONGÉS À PAYER	30 311,00	20 320,00	49.17
42860000 PERSONNEL - CHARGES À PAYER	13 864,00	10 785,33	28.54
43100000 URSSAF	14 120,08	12 477,46	13.16
43720000 CAISSE RETRAITE AG2R	4 042,90	3 525,62	14.67
43740000 CAISSE PRÉVOYANVE AXA	3 028,74	538,32	462.63
43755000 MUTUELLE NC ALPTIS	901,62	639,10	41.08
43820000 PROVISION CHARGES À PAYER S/CP	9 651,00	6 471,00	49.14
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	4 414,00	3 434,53	28.52
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	2 273,00	1 646,89	38.02
44551000 TVA À DÉCAISSER	12 791,00	10 720,00	19.32
44571020 TVA COLLECTÉE 20%	15 274,89	0,00	NS
44584000 TVA A REGULARISER - A REVERSER	2 928,00	0,00	NS
44587000 TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	6 434,21	919,90	599.45
44860000 ETAT CHARGES À PAYER	79 576,00	5 348,00	NS
Autres dettes	0,00	858 226,00	-100
45670100 ASSOCIÉS - CAPITAL À REMBOURSER	0,00	858 226,00	-100
Dettes	264 875,46	987 911,92	-73.19

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Compte de résultat	31/08/2025	31/08/2024	%
Production vendue (biens)	926 095,63	840 721,19	10.15
70880300 REDEVANCE EPF À 20%	926 095,63	840 721,19	10.15
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>926 095,63</i>	<i>840 721,19</i>	<i>10.15</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges	1 283,57	0,00	NS
79100000 INDEMNITE ASSURANCE	1 283,57	0,00	NS
Autres produits d'exploitation	2 745,54	120,40	NS
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 745,54	120,40	NS
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>930 124,74</i>	<i>840 841,59</i>	<i>10.62</i>
Autres achats et charges externes	268 582,20	254 869,33	5.38
60611000 FONTAINE À EAUX	75,95	223,50	-66.02
60620400 FONTAINE A EAUX	288,84	0,00	NS
60633000 PETIT OUTILLAGE	91,40	0,00	NS
60633200 ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	430,00	0,00	NS
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES GOUSSAINVILLE	4 012,57	13 707,24	-70.73
60641000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES BELLOY	9 492,73	0,00	NS
61320000 LOCATION IMMOBILILÈRE CUPIDON	54 096,00	54 096,00	
61322000 LOCATIONS IMMOBILIERES BELLOY EN FRANCE	26 664,32	17 599,33	51.51
61351100 LOCATION TÉLÉPHONIE GRENKE	0,00	2 394,78	-100
61351200 LOCATION COPIEUR SHARP MX BP55C26	1 068,00	1 237,31	-13.68
61351220 LOCATION CEGID PAIES	564,00	2 700,33	-79.11
61351230 LOCATIONS ADSI DIGITAL	14 268,60	13 373,00	6.7
61411000 CHARGES LOCATIVES BELLOY	1 590,31	1 325,23	20
61411100 CHARGES BELLOY TAXE BUREAUX	206,32	171,90	20.02
61520000 ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER BELLOY	868,30	0,00	NS
61521000 ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER GOUSSAINVILLE	4 123,65	0,00	NS
61552890 ENTRETIEN VÉHICULES	1 283,57	0,00	NS
61558400 ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	0,00	700,40	-100
61558500 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	0,00	1 114,03	-100
61560200 ENTRETIEN DES LOCAUX GOUSS	0,00	10 882,62	-100
61560400 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	0,00	3 628,03	-100
61561000 MAINTENANCE ORDINATEUR	38 234,42	25 695,58	48.8
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUE	23 854,59	65 868,76	-63.78
61611000 ASSURANCE FLOTTE ET ENGINS	43 086,75	0,00	NS
61611200 GRENKE PROTECTION COPIEUR SHARP MX BP55C26	168,99	0,00	NS
61612000 ASSURANCE RC	6 059,76	0,00	NS
61613000 ASSURANCE RC DIRIGEANT	2 239,94	0,00	NS
61615000 ASSURANCE MATÉRIEL INDUSTRIEL	1 341,64	0,00	NS
61810000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	338,15	455,00	-25.68
61850000 FORMATIONS	1 400,00	0,00	NS
62260000 HONORAIRES	17 681,22	20 908,47	-15.44
62270000 FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	15,66	1 833,59	-99.15
62280000 FRAIS EXTERIEURS DIVERS	0,00	3 555,00	-100
62342000 CADEAUX	750,00	700,00	7.14
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	0,00	343,60	-100
62510000 VOYAGES & DÉPLACEMENTS	955,61	296,10	222.73
62560000 MISSIONS & RÉCEPTIONS	2 168,74	694,64	212.21
62610000 AFFRANCHISSEMENT	1 948,81	2 235,39	-12.82
62610200 FRAIS DE TÉLÉPHONE GOUSS	7 919,72	6 384,30	24.05
62610300 FRAIS DE TÉLÉPHONE THILLAY	0,00	35,14	-100
62700000 FRAIS BANCAIRES	1 293,64	647,56	99.77
62850000 FRAIS FORMATION PROF.	0,00	2 062,50	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	22 073,69	14 058,01	57.02
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 987,29	2 443,70	22.24
63330000 FORMATION CONTINUE	2 512,13	2 278,06	10.27
63511000 CVAE	2 149,00	501,00	328.94
63511100 CFE	7 829,00	4 462,00	75.46

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/08/2025	31/08/2024	%
63512500	TAXE FONCIÈRE	6 262,88	4 153,84	50.77
63520000	TAXE SUR LES BUREAUX	333,39	219,41	51.95
Salaires et traitements		452 388,62	408 524,25	10.74
64110000	SALAIRES BRUT	420 533,85	386 237,69	8.88
64120000	ASSIDUITÉ/PRIMES/CP	10 862,80	27 948,00	-61.13
64120100	PROVISION CONGES PAYES	9 991,00	20 320,00	-50.83
64120200	PRIME DE FIN D'ANNÉE	7 922,30	0,00	NS
64121000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	0,00	-20 817,97	100
64130000	COMMISSIONS	0,00	5 000,00	-100
64131000	PROVISION PRIMES FIN D'ANNÉE ET BILAN	3 078,67	-10 163,47	130.29
Charges sociales		419 185,59	1 058 329,35	-60.39
64510000	COTISATIONS URSSAF	85 461,58	80 781,90	5.79
64520000	COTISAT AXA PREV CADRE	1 625,91	1 010,72	60.87
64521000	COTISATIONS MUTUELLE AXA C	2 335,37	926,52	152.06
64524000	COTISATION MUTUELLE ALPTIS	1 520,08	2 170,65	-29.97
64530000	COTISATIONS ISICA	28 313,64	28 314,56	
64540000	COTISATIONS GARP	15 222,66	13 968,99	8.97
64550000	PROV CHGES/SOC CP	9 651,00	6 471,00	49.14
64580000	COTISATIONS-AUTRES ORGANISMES	979,47	-1 635,68	159.88
64750000	MÉDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	959,18	960,99	-0.19
64800000	PRIME D'INTERESSEMENT	279 587,70	0,00	NS
64810000	ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	0,00	931 959,00	-100
64820000	PROVISION CHARGES/CONGES PAYES	-6 471,00	-6 599,30	1.94
Dot. amort. sur immobilisations		19 078,85	16 314,67	16.94
68111000	DOT. AMORT. INCORPORELLES	584,95	1 092,16	-46.44
68112000	DOT.AMORT.IMMOB.CORPORELLES	18 493,90	15 222,51	21.49
Autres charges d'exploitation		17 815,77	14 408,31	23.65
65100000	BREVETSLICENCESLOGICIEL	75,00	0,00	NS
65300000	RÉMUN. CONSEIL DE SURVEILLANCE	14 400,00	14 400,00	
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	3 340,77	8,31	NS
<i>Charges d'exploitation</i>		<i>1 199 124,72</i>	<i>1 766 503,92</i>	<i>-32.12</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<i>-268 999,98</i>	<i>-925 662,33</i>	<i>70.94</i>
Bénéfice attribué ou perte transférée		241 148,69	242 273,79	-0.46
75550000	QUOTES PART DE BENEF ATTRIBUÉ	241 148,69	242 273,79	-0.46
Produits financiers de participation		1 248 000,00	960 000,00	30
76100000	PRODUITS DES PARTICIPATIONS	1 248 000,00	960 000,00	30
Autres intérêts et produits assimilés		8 705,18	10 157,01	-14.29
76400000	REV VALEURS MOB. DE PLACEMENT	0,00	9 927,12	-100
76500500	ESCOMPTE OBTENUS FRANCE	12,65	47,30	-73.26
768000000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	8 692,53	182,59	NS
<i>Produits financiers</i>		<i>1 256 705,18</i>	<i>970 157,01</i>	<i>29.54</i>
Intérêts et charges assimilées		213,12	598,99	-64.42
66160000	INTÉRÊTS BANCAIRES	213,12	598,99	-64.42
<i>Charges financières</i>		<i>213,12</i>	<i>598,99</i>	<i>-64.42</i>
Résultat financier		1 256 492,06	969 558,02	29.59



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE REGION PARIS-ILE-DE-FRANCE

3.B.D.B.

Plaque

31/08/2025

Gestion

73 avenue Charles de Gaulle - 95700 ROISSY EN FRANCE - Téléphone : 01.34.38.32.32
SAS au capital de 540 000 € - RCS Pontoise - SIRET 349.172.759.00038 - NAF 6920Z

01/09/2024	31/08/2025	Périodes	01/09/2023	31/08/2024	Variations
	12 mois	Durées		12 mois	
100 %	926	Chiffre d'affaires H.T.	841	100 %	85
Ventes de Mises H.T. 100 %			Ventes de Mises H.T. 100 %		
	926	Production vendue H.T.	841		
- Coût des Mises vendues % Marge Cciale		± Variation des stocks de production + Production immobilisée	- Coût des Mises vendues % Marge Cciale		
+	926	Production de l'exercice	841	+	
=	926		=	841	
%	-267	- Consommations en provenance des tiers	-255 %		
100,0	659	Valeur ajoutée	586	100,0	73
	-22 -872	+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	-14 -1 467		
-35,6	-235	Excédent brut d'exploitation	-895	*****	660
	226 0	± Autres produits et charges de gestion courante ± Produits et charges de gestion exceptionnels - Dotations / + reprises de provisions à caractère de charges	228 -2		
-1,3	-9	Excédent brut d'exploitation corrigé	-669	*****	661
	1 256 -2	± Coût - produit net de financement - Impôt sur les bénéfices - Participation	970 166		
189,1	1 246	Capacité d'autofinancement	466	79,6	780
	0 -19	± Résultat sur cession d'éléments d'actif - Dotations aux amortissements et provisions classées en fonds de roulement (+ Reprises)	-16		
186,2	1 227	Résultat net	450	76,8	777
		Crédit-bail reclassé Total dont frais financiers dont amortissements			

Biens (Emplois)		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024	Financements (Ressources)		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
Actifs stables	Immobilisations corporelles	64	62	Financements stables	Fonds propres (associés compris)	4 045	4 676
	Participations et créances rattachées	1 608	1 608		Capital et réserves	2 818	3 294
	Autres immobilisations financières	20	11		- Non valeurs		
	Titres de placement		932		Plus ou moins-values latentes Associés	0	0
	Autres immobilisations	1	2		Résultat de l'exercice (+ ou -)	1 227	450
					Subventions (nettes)		932
TOTAL BIENS STABLES (II)		1 693	2 614	TOTAL FINANCEMENTS STABLES (I)		4 045	4 676
Fonds de roulement négatif (II-I)				Fonds de roulement (I-II)		2 352	2 062
Biens circulants Cycle d'exploitation	Stocks			Financements Cycle d'exploitation	Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	39	28
	Clients et comptes rattachés	209	84		Autres dettes d'exploitation	224	100
	Autres valeurs	41	20				
	TOTAL BIENS CIRCULANTS (IV)	250	105		TOTAL FINANCEMENTS D'EXPLOITATION (III)	263	128
Besoin en fonds de roulement (IV-III)				Excédent de financement d'exploitation (III-IV)		13	23
Liquidités et assimilés	Comptes à terme			Financements à court terme	Impôt sur les sociétés		
	Impôt sur les sociétés	58	134		Crédits d'escompte		
	Groupes et assimilés	1 791	2 160		Dettes différées		
					Groupes et assimilés		858
	Liquidités	519	646		Fournisseurs d'immobilisations		
	Divers		5		Découverts bancaires		
TOTAL LIQUIDITÉS (VI)		2 367	2 945	TOTAL FINANCEMENTS À COURT TERME (V)		3	860
Trésorerie positive (VI-V)		2 365	2 085	Trésorerie négative (V-VI)			
Total des biens à financer (II+IV+VI)		4 310	5 664	Total des financements (I+III+V)		4 310	5 664

Situation au 31/08/2024		Fonds de roulement		Besoin en fonds de roulement Excédent de financement d'exploitation		Trésorerie			
		2 062		EFE	23	2 085			
Opérations de l'exercice		Emplois	Ressources	Variations		Variations			
				des biens	des financements				
Exploitation	Excédent brut d'exploitation (1)	9							
	Variations des :								
	Stocks								
	Clients et comptes rattachés			125					
	Autres valeurs			20					
	Fournisseurs d'exploit. et comptes rattachés				10				
	Autres dettes d'exploitation				124				
	-9			10		-19			
Répartition	Coût ou produit net de financement		1 256						
	Impôt sur les bénéfices	2							
	Participation								
	CAF	1 246							
	Distribution / Prélèvements	925							
	AF	321							
	329				329				
Investissement	Investissements : non financiers	21							
	financiers	14							
	Désinvestissements : non financiers		4						
	financiers								
		-30				-30			
Financement	Apports en capital								
	Emprunts souscrits								
	Remboursement capital								
	Remboursement emprunts								
Situation au 31/08/2025		FDR*	2 352	-	EFE	13	=	*	2 365

(1) EBE corrigé

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Soldes intermédiaires de gestion		31/08/2025	31/08/2024	%
Production vendue H.T.		926 095,63	840 721,19	10.15
70880300	REDEVANCE EPF À 20%	926 095,63	840 721,19	10.15
<i>Chiffre d'affaires</i>		<i>926 095,63</i>	<i>840 721,19</i>	<i>10.15</i>
<i>Production de l'exercice</i>		<i>926 095,63</i>	<i>840 721,19</i>	<i>10.15</i>
Consommations en provenance de tiers		-267 298,63	-254 869,33	-4.88
60611000	FONTAINE À EAUX	-75,95	-223,50	66.02
60620400	FONTAINE A EAUX	-288,84	0,00	NS
60633000	PETIT OUTILLAGE	-91,40	0,00	NS
60633200	ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	-430,00	0,00	NS
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES GOUSSAINVILLE	-4 012,57	-13 707,24	70.73
60641000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES BELLOY	-9 492,73	0,00	NS
61320000	LOCATION IMMOBILILÈRE CUPIDON	-54 096,00	-54 096,00	
61322000	LOCATIONS IMMOBILIERES BELLOY EN FRANCE	-26 664,32	-17 599,33	-51.51
61351100	LOCATION TÉLÉPHONIE GRENKE	0,00	-2 394,78	100
61351200	LOCATION COPIEUR SHARP MX BP55C26	-1 068,00	-1 237,31	13.68
61351220	LOCATION CEGID PAIES	-564,00	-2 700,33	79.11
61351230	LOCATIONS ADSI DIGITAL	-14 268,60	-13 373,00	-6.7
61411000	CHARGES LOCATIVES BELLOY	-1 590,31	-1 325,23	-20
61411100	CHARGES BELLOY TAXE BUREAUX	-206,32	-171,90	-20.02
61520000	ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER BELLOY	-868,30	0,00	NS
61521000	ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER GOUSSAINVILLE	-4 123,65	0,00	NS
61552890	ENTRETIEN VÉHICULES	-1 283,57	0,00	NS
61558400	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	0,00	-700,40	100
61558500	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	0,00	-1 114,03	100
61560200	ENTRETIEN DES LOCAUX GOUSS	0,00	-10 882,62	100
61560400	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	0,00	-3 628,03	100
61561000	MAINTENANCE ORDINATEUR	-38 234,42	-25 695,58	-48.8
61610000	ASSURANCE MULTIRISQUE	-23 854,59	-65 868,76	63.78
61611000	ASSURANCE FLOTTE ET ENGINS	-43 086,75	0,00	NS
61611200	GRENKE PROTECTION COPIEUR SHARP MX BP55C26	-168,99	0,00	NS
61612000	ASSURANCE RC	-6 059,76	0,00	NS
61613000	ASSURANCE RC DIRIGEANT	-2 239,94	0,00	NS
61615000	ASSURANCE MATÉRIEL INDUSTRIEL	-1 341,64	0,00	NS
61810000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	-338,15	-455,00	25.68
61850000	FORMATIONS	-1 400,00	0,00	NS
62260000	HONORAIRES	-17 681,22	-20 908,47	15.44
62270000	FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	-15,66	-1 833,59	99.15
62280000	FRAIS EXTERIEURS DIVERS	0,00	-3 555,00	100
62342000	CADEAUX	-750,00	-700,00	-7.14
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	0,00	-343,60	100
62510000	VOYAGES & DÉPLACEMENTS	-955,61	-296,10	-222.73
62560000	MISSIONS & RÉCEPTIONS	-2 168,74	-694,64	-212.21
62610000	AFFRANCHISSEMENT	-1 948,81	-2 235,39	12.82
62610200	FRAIS DE TÉLÉPHONE GOUSS	-7 919,72	-6 384,30	-24.05
62610300	FRAIS DE TÉLÉPHONE THILLAY	0,00	-35,14	100
62700000	FRAIS BANCAIRES	-1 293,64	-647,56	-99.77
62850000	FRAIS FORMATION PROF.	0,00	-2 062,50	100
79100000	INDEMNITE ASSURANCE	1 283,57	0,00	NS
<i>Valeur ajoutée</i>		<i>658 797,00</i>	<i>585 851,86</i>	<i>12.45</i>
Impôts et taxes		-22 073,69	-14 058,01	-57.02
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	-2 987,29	-2 443,70	-22.24
63330000	FORMATION CONTINUE	-2 512,13	-2 278,06	-10.27
63511000	CVAE	-2 149,00	-501,00	-328.94
63511100	CFE	-7 829,00	-4 462,00	-75.46
63512500	TAXE FONCIÈRE	-6 262,88	-4 153,84	-50.77
63520000	TAXE SUR LES BUREAUX	-333,39	-219,41	-51.95
Charges de personnel		-871 574,21	-1 466 853,60	40.58



Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Soldes intermédiaires de gestion		31/08/2025	31/08/2024	%
64110000	SALAIRES BRUT	-420 533,85	-386 237,69	-8.88
64120000	ASSIDUITÉ/PRIMES/CP	-10 862,80	-27 948,00	61.13
64120100	PROVISION CONGES PAYES	-9 991,00	-20 320,00	50.83
64120200	PRIME DE FIN D'ANNÉE	-7 922,30	0,00	NS
64121000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	0,00	20 817,97	-100
64130000	COMMISSIONS	0,00	-5 000,00	100
64131000	PROVISION PRIMES FIN D'ANNÉE ET BILAN	-3 078,67	10 163,47	-130.29
64510000	COTISATIONS URSSAF	-85 461,58	-80 781,90	-5.79
64520000	COTISAT AXA PREV CADRE	-1 625,91	-1 010,72	-60.87
64521000	COTISATIONS MUTUELLE AXA C	-2 335,37	-926,52	-152.06
64524000	COTISATION MUTUELLE ALPTIS	-1 520,08	-2 170,65	29.97
64530000	COTISATIONS ISICA	-28 313,64	-28 314,56	
64540000	COTISATIONS GARP	-15 222,66	-13 968,99	-8.97
64550000	PROV CHGES/SOC CP	-9 651,00	-6 471,00	-49.14
64580000	COTISATIONS-AUTRES ORGANISMES	-979,47	1 635,68	-159.88
64750000	MÉDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	-959,18	-960,99	0.19
64800000	PRIME D'INTERESSEMENT	-279 587,70	0,00	NS
64810000	ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	0,00	-931 959,00	100
64820000	PROVISION CHARGES/CONGES PAYES	6 471,00	6 599,30	-1.94
Excédent brut d'exploitation		-234 850,90	-895 059,75	73.76
Autres produits et charges de gestion courante		226 078,46	227 985,88	-0.84
65100000	BREVETS/LICENCES/LOGICIEL	-75,00	0,00	NS
65300000	RÉMUN. CONSEIL DE SURVEILLANCE	-14 400,00	-14 400,00	
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	-3 340,77	-8,31	NS
75550000	QUOTES PART DE BENEF ATTRIBUÉ	241 148,69	242 273,79	-0.46
75800000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 745,54	120,40	NS
Produits et charges de gestion exceptionnels		-40,00	-2 304,01	98.26
67120000	AMENDES & PÉNALITÉS	-40,00	-135,00	70.37
67180000	AUTRES CH. EXCEPT. S/OP GESTIO	0,00	-2 169,01	100
Excédent brut d'exploitation corrigé		-8 812,44	-669 377,88	98.68
Coût - Produit net de financement		1 256 492,06	969 558,02	29.59
66160000	INTÉRÊTS BANCAIRES	-213,12	-598,99	64.42
76100000	PRODUITS DES PARTICIPATIONS	1 248 000,00	960 000,00	30
76400000	REV VALEURS MOB. DE PLACEMENT	0,00	9 927,12	-100
76500500	ESCOMPTES OBTENUS FRANCE	12,65	47,30	-73.26
768000000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	8 692,53	182,59	NS
Impôt sur les bénéfices		-1 628,00	166 255,00	-100.98
69510000	IMPOT SOCIETES	-367 817,00	-295 073,00	-24.65
69810100	INTEGR FISC PRODUITS	369 213,00	0,00	NS
69890000	INT. FISCALE CHARGES	0,00	461 328,00	-100
69910000	CRÉDIT D'IMPOT MECENAT	-3 024,00	0,00	NS
Capacité d'autofinancement		1 246 051,62	466 435,14	167.14
Résultat sur cession d'éléments d'actif		-280,00	0,00	NS
67560000	VNC SI/ IMMOB. FINANCIÈRES	-280,00	0,00	NS
Dot. / Repr. amort. prov. classées en FdR		-19 078,85	-16 314,67	-16.94
68111000	DOT. AMORT. INCORPORELLES	-584,95	-1 092,16	46.44
68112000	DOT.AMORT.IMMOB.CORPORELLES	-18 493,90	-15 222,51	-21.49
Résultat net		1 226 692,77	450 120,47	172.53



Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Situation financière Emplois	31/08/2025	31/08/2024
Immobilisations corporelles	64 248,15	61 889,15
21350000 AMÉNAGEMENT AGENC. CONSTRUCTIO	13 572,35	13 572,35
21540000 MATÉRIEL & OUTILLAGE	1 793,60	1 793,60
21810000 AGENC. AMÉNAG. INSTALLATIONS	33 516,01	32 108,11
21811000 INSTALLATIONS GENERALES BELLOY	28 591,35	28 591,35
21831000 MATÉRIEL INFORMATIQUE	74 101,33	74 101,33
21831100 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE BELLOY	27 043,27	7 598,27
21832000 MOBILIER / MATÉRIEL DE BUREAU	10 478,59	10 478,59
21832100 MOBILIER/MATERIEL DE BUREAU BELLOY	4 450,00	4 450,00
28135000 AMORT INSTAL & AGENCEMENTS	-6 586,21	-5 228,97
28154000 AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL	-1 793,60	-1 793,60
28181000 AMORT. AGENCEMENTS DIVERS	-25 488,59	-23 151,01
28181100 AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GENERALES BELLO	-4 912,31	-2 053,17
28183100 AMORT. MATÉRIEL INFORMATIQUE	-71 614,54	-65 656,30
28183110 AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	-6 822,02	-1 730,32
28183200 AMORT. MATÉRIEL DE BUREAUX	-10 478,59	-10 478,59
28183210 AMORTISSEMENT DU MOBILIER MAT. BUREAU BELLOY	-1 602,49	-712,49
Participations et créances rattachées	1 607 843,74	1 607 843,74
26100000 TITRE DE PARTICIPATION EPF-BD	520 896,00	520 896,00
26600000 TITRE DE PARTICIPATION CUPIDON	1 086 947,74	1 086 947,74
Autres immobilisations financières	20 123,74	10 709,04
27430000 PRÊT AU PERSONNEL	0,00	3 829,30
27500000 DÉPÔTS / CAUTIONNEMENTS VERSÉS	0,00	280,00
27510000 LOYERS D'AVANCE	13 524,00	0,00
27512000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES BELLOY	6 599,74	6 599,74
Titres de placement	0,00	931 959,00
50220000 RACHAT ACTIONS EN VUE D'UNE ATTRIBUTION GRATUITE D	0,00	931 959,00
Autres immobilisations	960,56	1 545,51
20510000 LOGICIELS	6 456,17	6 456,17
20510100 LOGICIEL SAGE X3	116 845,38	116 845,38
28051000 AMORTISSEMENTS BREVETS	-6 456,17	-6 456,17
28051010 AMORTISSEMENTS SAGE X3	-115 884,82	-115 299,87
Clients et comptes rattachés	209 179,32	84 445,20
41199999 CLIENTS	170 574,05	78 925,75
41810000 CLIENTS-FACTURES À ÉTABLIR	38 605,27	5 519,45
Autres valeurs	40 575,96	20 485,92
44566020 TVA À DÉDUIRE 20 %	2 689,72	18,00
44583100 TVA A REGULARISER - A DEDUIRE	15 275,00	0,00
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	3 314,67	3 080,57
44870000 PRODUITS À RECEVOIR	0,00	3 276,00
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	19 296,57	14 111,35
Impôt société	57 755,00	133 523,00
44400000 ETAT - IS DÛ	57 755,00	133 523,00
Groupe Associés	1 790 805,78	2 160 031,79
45100300 COMPTE GROUPE - SCI CUPIDON	483 422,48	242 273,79
45101200 INTÉGRATION FISCALE EPF	1 307 383,30	1 917 758,00
Liquidités	518 663,74	646 301,63
51220000 BANQUE CIC	518 663,74	346 301,63



Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Situation financière Emplois		31/08/2025	31/08/2024
51227000	BANQUES	0,00	300 000,00
Divers		0,00	5 020,57
46700100	COMPTE DIVERS - EPF - BD	0,00	91,40
51870000	INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	0,00	4 929,17



Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Situation financière Ressources	31/08/2025	31/08/2024
Capital et réserves	2 818 251,55	3 293 574,87
10100000 CAPITAL	33 800,00	33 800,00
10610000 RÉSERVE LÉGALE	3 456,00	3 456,00
10680000 RÉSERVE FACULTATIVE	368 341,08	368 341,08
11000000 REPORT À NOUVEAU	2 412 654,47	2 887 977,79
Groupe Associés	87,30	87,30
45510300 CC - MME NATHALIE BOULANGER	87,30	87,30
Provisions pour pertes et charges	0,00	931 959,00
15800000 PROVISION ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	0,00	931 959,00
Fournisseurs exploit. et comptes rattachés	38 700,15	28 285,83
40199999 FOURNISSEURS	17 540,29	8 602,46
40811000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	21 159,86	19 683,37
Autres dettes d'exploitation	223 902,31	99 753,20
42100000 RÉMUNÉRATIONS DUES	26 564,87	24 573,94
42820000 PROVISION CONGÉS À PAYER	30 311,00	20 320,00
42860000 PERSONNEL - CHARGES À PAYER	13 864,00	10 785,33
43100000 URSSAF	14 120,08	12 477,46
43720000 CAISSE RETRAITE AG2R	4 042,90	3 525,62
43740000 CAISSE PRÉVOYANVE AXA	3 028,74	538,32
43755000 MUTUELLE NC ALPTIS	901,62	639,10
43820000 PROVISION CHARGES À PAYER S/CP	9 651,00	6 471,00
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	4 414,00	3 434,53
44551000 TVA À DÉCAISSER	12 791,00	10 720,00
44571020 TVA COLLECTÉE 20%	15 274,89	0,00
44584000 TVA A REGULARISER - A REVERSER	2 928,00	0,00
44587000 TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	6 434,21	919,90
44860000 ETAT CHARGES À PAYER	79 576,00	5 348,00
Groupe Associés	0,00	858 226,00
45670100 ASSOCIÉS - CAPITAL À REMBOURSER	0,00	858 226,00
Divers	2 521,91	1 747,88
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	2 273,00	1 646,89
51860000 INTÉRÊTS COURUS À PAYER	248,91	100,99

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (Bilan)

Tableau de financement	31/08/2025	31/08/2024
Clients et comptes rattachés : N-(N-1)	209 179,32	84 445,20
41199999 CLIENTS	170 574,05	78 925,75
41810000 CLIENTS-FACTURES À ÉTABLIR	38 605,27	5 519,45
Autres valeurs d'exploitation : N-(N-1)	40 575,96	20 485,92
44566020 TVA À DÉDUIRE 20 %	2 689,72	18,00
44583100 TVA A REGULARISER - A DEDUIRE	15 275,00	0,00
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	3 314,67	3 080,57
44870000 PRODUITS À RECEVOIR	0,00	3 276,00
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	19 296,57	14 111,35
Fournisseurs d'exploitation : N-(N-1)	-38 700,15	-28 285,83
40199999 FOURNISSEURS	-17 540,29	-8 602,46
40811000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	-21 159,86	-19 683,37
Autres dettes d'exploitation : N-(N-1)	-223 902,31	-99 753,20
42100000 RÉMUNÉRATIONS DUES	-26 564,87	-24 573,94
42820000 PROVISION CONGÉS À PAYER	-30 311,00	-20 320,00
42860000 PERSONNEL - CHARGES À PAYER	-13 864,00	-10 785,33
43100000 URSSAF	-14 120,08	-12 477,46
43720000 CAISSE RETRAITE AG2R	-4 042,90	-3 525,62
43740000 CAISSE PRÉVOYANVE AXA	-3 028,74	-538,32
43755000 MUTUELLE NC ALPTIS	-901,62	-639,10
43820000 PROVISION CHARGES À PAYER S/CP	-9 651,00	-6 471,00
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	-4 414,00	-3 434,53
44551000 TVA À DÉCAISSER	-12 791,00	-10 720,00
44571020 TVA COLLECTÉE 20%	-15 274,89	0,00
44584000 TVA A REGULARISER - A REVERSER	-2 928,00	0,00
44587000 TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	-6 434,21	-919,90
44860000 ETAT CHARGES À PAYER	-79 576,00	-5 348,00
Coût ou produit net de financement	-1 256 492,06	-969 558,02
66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES	213,12	598,99
76100000 PRODUITS DES PARTICIPATIONS	-1 248 000,00	-960 000,00
76400000 REV VALEURS MOB. DE PLACEMENT	0,00	-9 927,12
76500500 ESCOMPTES OBTENUS FRANCE	-12,65	-47,30
768000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	-8 692,53	-182,59
Impôt sur les bénéfices	1 628,00	-166 255,00
69510000 IMPOT SOCIETES	367 817,00	295 073,00
69810100 INTEGR FISC PRODUITS	-369 213,00	0,00
69890000 INT. FISCALE CHARGES	0,00	-461 328,00
69910000 CRÉDIT D'IMPOT MECENAT	3 024,00	0,00
Distributions et prélèvements	925 443,79	600 000,93
Dividendes	925 443,79	600 000,93
Investissements non financiers	20 852,90	46 658,76
Acq. Aménagements constructions	0,00	4 264,26
Acq. Agencements divers	1 407,90	28 591,35
Acq. Matériel bureau, mobilier	19 445,00	12 048,27
Acq. Autres immob. incorp.	0,00	1 754,88
Investissements financiers	13 524,00	16 953,57
Acq. Prêts et autres immob. fin.	13 524,00	16 953,57
Désinvestissements financiers	-4 109,30	-8 624,53



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE REGION PARIS-ILE-DE-FRANCE

3.B.D.B.

Plaquette

31/08/2025

Déclaration et liasse fiscale

73 avenue Charles de Gaulle - 95700 ROISSY EN FRANCE - Téléphone : 01.34.38.32.32
SAS au capital de 540 000 € - RCS Pontoise - SIRET 349.172.759.00038 - NAF 6920Z



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01092024	et clos le	31082025
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3.B.D.B.	
SIRET 47807726600011	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209 95190 GOUSSAINVILLE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01012005
Pour les sociétés filiales, désignation	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Fonds de placement et entités financières similai
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	5587	
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	X SAGE X3
Examen de conformité fiscale	

☐ Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIDCOMPTA UNION 73 Avenue Charles De Gaulle 95700 ROISSY EN FRANCE			
Tél: 0134383232		Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 15122025 Lieu: Goussainville	
		Qualité et nom du signataire: MME BOULANGER Nathalie - Présidente	
		Signature :	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :			

DocuSign Envelope ID: A8632691-C08C-404A-B46B-7C5FBB9624ED

edi-tdfc

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis

SAS 3.B.D.B.

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

31082025

I

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	1000000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	1000000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	1000000

J

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	



1

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise :		SAS 3.B.D.B.										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise		52 rue Jean-Pierre Timbaud 95190 GOUSSAINVILLE										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1										Néant ☐ *					
												Exercice N clos le,		3 1 0 8 2 0 2 5			
												Brut		Amortissements, provisions		Net	
												1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC				
		Frais de développement *	CX										CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG		122340		
		Fonds commercial (1)	AH										AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO				
		Constructions	AP										AQ		6586		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS		1793		
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU		120918		
		Immobilisations en cours	AV										AW				
		Avances et acomptes	AX										AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT				
		Autres participations	CU										CV		1607843		
		Créances rattachées à des participations	BB										BC				
		Autres titres immobilisés	BD										BE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF										BG					
	Autres immobilisations financières *	BH										BI		20123			
	TOTAL (II)		BJ										BK		251639		
															1693176		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM				
		En cours de production de biens	BN										BO				
		En cours de production de services	BP										BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS				
		Marchandises	BT										BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY		209179		
		Autres créances (3)	BZ										CA		1869840		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD										CE				
DIVERS	Disponibilités	CF										CG		518663			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI		19296			
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ										CK		2616979		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW															
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM															
	Écarts de conversion actif *	(VI) CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										IA		251639		
															4310155		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :										Stocks :				Créances :	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise **SAS 3.B.D.B.** Néant ☐ *

Exercice N **31082025**

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 33800 ..)	DA	33800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3456
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	368341
	Report à nouveau	DH	2412654
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1226692
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4044944
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	248
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	87
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38700
	Dettes fiscales et sociales	DY	226175
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	265211
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4310155
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	265211
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.						Néant ☐ *	
			Exercice N				Total
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC
	Production vendue	biens *	FD	926095	FE		FF 926095
		services *	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	926095	FK		FL 926095
	Production stockée *						FM
	Production immobilisée *						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP 1283
	Autres produits (1) (11)						FQ 2745
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 930124
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
	Variation de stock (marchandises)*						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW 268582
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX 22073
	Salaires et traitements *						FY 452388
	Charges sociales (10)						FZ 419185
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*				GA 19078
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)						GE 17815
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 1199124
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG - 268999
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH 241148
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ 1248000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL 8705
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
	Total des produits financiers (V)						GP 1256705
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR 213
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU 213
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV 1256492
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW 1228640

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS 3.B.D.B.		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	40	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	280	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	320	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)												HI	-320
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	1628	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2427978		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1201285		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)												HN	1226692
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3)	Dont { – Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier										IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										1J	926095
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)										RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	1283
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9										A3	
		dont cotisations facultatives Madelin A7										A4	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										HS	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :										Exercice N	
		Détail en annexe										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Exercice N, clos le : 31082025

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	40
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	280
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	320
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	



Désignation de l'entreprise SAS 3.B.D.B.										31082025		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	123301	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			Dont Composants	M2		KP	13572	KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	1793	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	60699	KW		KX	1407		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	96628	LC		LD	19445		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		IJ		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM		
	TOTAL III							LN	172693	LO		LP	20852	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
		Autres participations					1607843		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés							1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					10709		1T		1U		1V	13524		
TOTAL IV					1618552		LQ		LR		1S	13524		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	1914547	ØH		ØJ	34376		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	123301	1X		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH	13572	MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	1793	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	62107	MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	116073	MU		
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	193546	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	1607843	ØZ		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	4109	2F	20123	2G		
	TOTAL IV					I3		NJ	4109	NK	1627967	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	4109	ØL	1944815	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055

Désignation de l'entreprise											SAS 3.B.D.B.				31082025				Néant ☐ *									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
Frais d'établissement et de développement					CY					EL					EM					EN								
Fonds commercial					RE					RF					RI					RJ								
Autres immobilisations incorporelles					PE	121756				PF	584				PG					PH	122340							
TOTAL I					RK	121756				RM	584				RN					RO	122340							
Terrains					PI					PJ					PK					PL								
Constructions					Sur sol propre				PM					PN					PO					PQ				
					Sur sol d'autrui				PR					PS					PT					PU				
					Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PV	5228				PW	1357				PX					PY	6586			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	1793				QA					QB					QC	1793							
Autres immobilisations					Inst. générales, agencements, aménagements divers				QD	25204				QE	5196				QF					QG	30400			
					Matériel de transport				QH					QI					QJ					QK				
corporelles					Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	78577				QM	11939				QN					QO	90517			
					Emballages récupérables et divers				QP					QR					QS					QT				
TOTAL II					QU	110804				QV	18493				QW					QX	129298							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	232560				ØP	19078				ØQ					ØR	251639							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
Immobilisations amortissables			DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice													
			Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel															
Frais d'établissements			M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6													
Fonds commercial			RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV													
Autres immob. incor			N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1													
TOTAL I			RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD													
Terrains			Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8													
Constructions			Sur sol propre		Q9		R1		R2		R4		R5		R6													
			Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4											
			Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2											
Inst. techniques mat. et outillage			T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9													
Autres immobilisations corporelles			Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7											
			Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5											
			Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3											
			Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1											
TOTAL II			X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8													
Frais d'acquisition de titres de participations			NL						NM						NO													
TOTAL III																												
Total général (I + II + III)			NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV													
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)			NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ											
CADRE C																												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice											
Frais d'émission d'emprunt à évaluer													Z9				Z8											
Primes de remboursement des obligations													SP				SR											

Edité à partir de Loop V5.42.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Désignation de l'entreprise SAS 3.B.D.B.						31082025		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	931959	5W		5X	931959	5Y	
	TOTAL II	5Z	931959	TV		TW	931959	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	931959	UB		UC	931959	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

31082025

[illegible]



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.				31082025		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	20123	UV		UW	20123			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	209179		209179					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	57755		57755					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21279		21279					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	1790805		1790805					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	19296		19296					
	TOTAUX			VT	2118439	VU	2098316	VV	20123		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	3829							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	248		248					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	38700		38700						
Personnel et comptes rattachés		8C	70739		70739						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	36158		36158						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	37428		37428						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	81849		81849						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	87		87						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	265211	VZ	265211					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	87		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SAS 3.B.D.B.										Exercice N clos le									
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET ☐ Néant ☐										3 1 0 8 1 2 0 2 5									
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	1226692						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG											
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)			RB	)										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>)			XX	XW										
	Amendes et pénalités			WJ	40 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *			XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7	-1396							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	1238	K7	1238								
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %						I8									
										ZN									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions						WN									
										WO									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)			SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée) Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			SW M8	WQ	333							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3									
										TOTAL I	WR	1226909							
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU									
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs						WV WH WP WW XB									
										I6									
				Autres plus-values imposées au taux de 19 %															
				Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ									
				Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts						(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA				
				Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	1235520								
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY								
	Majoration d'amortissement *										XD								
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*			France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindécies A)			HT	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>)			L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5		XF				
				ZFU – TE (art. 44 <i>octies</i> A)			ØV	S.I.I.C. (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)			PA				
				Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)			PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)			1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)			XC				
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindécies</i>)			PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)			PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	(			dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)			X9	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)			YH				)	XG	-3024		
				dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)			YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)			YC								
				dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)			YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)			YD								
				dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)			YI	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit			ZI	-3024							
				dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)			YL												
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2									
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	1232496						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										{	Bénéfice (I moins II)			XI				XJ	5586
										{	Déficit (II moins I)								
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *																		XL	
RÉSULTAT FISCAL										BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN				XO	5586	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.		31082025		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	39962	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation					
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des charges à payer					
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.

Exercice N clos le : 31082025

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
IMPOTS NON DEDUCTIBLES	333		
		CREDITS IMPOTS	- 3024
TOTAL WQ	333	TOTAL XG	-3024

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2887977	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	450120			ZD										
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	925443									
						ZF										
						ZG	2412654									
	TOTAL I	ØF	3338098		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	3338098									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT					
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	98457				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	17696				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	152427				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	268582				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	9978				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)										9Z	12095				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	22073				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	179704				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	43169				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB	434218				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%			
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1			
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		-5586	Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe: résultat d'ensemble JD		1471265	Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		1	N° SIRET de la société mère du groupe JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature 1		Valeur d'origine* 2	Valeur nette réévaluée* 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements* 5	Valeur résiduelle 6	
I - Immobilisations*	1	01/09/2004 DEPOT COFIRROUTE	30			30	
	2	27/09/2016 MATRA TELECOM CAUTION	250			250	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL		280				280
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	- 30	- 30				
	2	- 250	- 250				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL		- 280	- 280			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFiP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B.						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale		-280				
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique	-280				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SAS 3.B.D.B. Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3.B.D.B.</u>					Néant ☒ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS 3.B.D.B.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01092024		et clos le: 31082025	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	9
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	926095
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	926095
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2745
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	1283
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	4029
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	14391
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	254190
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	17815
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	286397
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	643726
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	643726
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		GZ	
		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31082025

N° SIRET

4780772660011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3.B.D.B.

ADRESSE (voie) 52 rue Jean-Pierre Timbaud

CODE POSTAL 95190

VILLE GOUSSAINVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	845
Total des lignes P1 + P2	P5	5	Total des lignes P3 + P4	P6	845

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BOULANGER Prénom(s) Bernard

Nom d'usage% de détention 59,29 Nb de parts ou actions 501

Naissance : Date 06051947 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 54 Voie Avenue Reberteau

Code Postal 60260 Commune LAMORLAYE Pays FR

Titre (2) MME Nom de famille BOULANGER Prénom(s) Nathalie

Nom d'usage% de détention 33,25 Nb de parts ou actions 281

Naissance : Date 30041970 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FR

Adresse : N° 23 Voie Avenue Reberteau Le Lys

Code Postal 60260 Commune LAMORLAYE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 2 5

N° SIRET 4 7 8 0 7 7 2 6 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3.B.D.B.

ADRESSE (voie) 52 rue Jean-Pierre Timbaud

CODE POSTAL 95190 VILLE GOUSSAINVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	2
--	----	---

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI CUPIDON
N° SIREN (si société établie en France)	3 4 3 6 4 1 0 9 8	% de détention	99,00
Adresse :	N° 52	Voie	Rue Jean-Pierre Timbaud
	Code Postal 95190	Commune	GOUSSAINVILLE
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENTREPOT DES PRODUITS FRAIS - BOULA E.P.F.-B.D.
N° SIREN (si société établie en France)	3 2 8 4 7 8 8 1 3	% de détention	96,00
Adresse :	N° 52	Voie	Rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209
	Code Postal 95190	Commune	GOUSSAINVILLE
		Pays	FR

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Edité à partir de Loop V5.42.0

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

1 / 1

31082025

[illegible]



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01092024	et clos le	31082025
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3.B.D.B.	
SIRET 47807726600011	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
52 rue Jean-Pierre Timbaud BP 10209 95190 GOUSSAINVILLE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01012005
Pour les sociétés filiales, désignation	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Fonds de placement et entités financières similai
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 1471266	Bénéfice imposable à 15%	Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée
Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	X SAGE X3
Examen de conformité fiscale	

Prestataire de confiance :	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	
FIDCOMPTA UNION 73 Avenue Charles De Gaulle 95700 ROISSY EN FRANCE	
Tél:	
Nom et adresse du conseil:	
Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 15122025 Lieu: Goussainville
	Qualité et nom du signataire: MME BOULANGER Nathalie - Présidente
	Signature :
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :	



Taux d'imposition à l'impôt sur les sociétés

ANNEXLIB02

SAS 3.B.D.B.

31/08/2025

LIBELLE	MONTANT
Bénéfice imposable au taux normal de 25 % (Groupe)	1471266



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
Détermination du résultat de la société
comme si elle était imposée séparément

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS 3.B.D.B.

N° SIRET : 47807726600011

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01092024		clos le : 31082025		E 1	1226692
I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)		E 1	1226692
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)				E 2	216
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI				E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD				Z 7	
TOTAL I				E 3	1226909
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)		E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)				E 5	1232496
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %			E Y	
	• imposées au taux de 15 %			E 6	
	• imposées au taux de 0 %			E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme			E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs			E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		F 1	1232496
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I – II)	F 2			
	Déficit (II – I)	F 3			5586
Déficit de l'exercice reporté en arrière*		F 4			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*		F 6			
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8			
	Déficit	F 9			5586

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.
1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS 3.B.D.B.**

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01092024**
clos le : **31082025**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M 5	665018
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M 5bis	)
Déficits imputés			J 9	
Déficits reportables			M 6	665018
Déficits nés au titre de l'exercice			H 8	5586
Total des déficits restant à reporter			H 9	670605

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B *bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Néant ☒ *

Dénomination de la société : SAS 3.B.D.B.

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01092024
clos le : 31082025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DÉFICITS*		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC – KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

(1) L'article 219 I-a *sexies*-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : **SAS ENTREPOT DES PRODUITS FRAIS - BOULA** Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : (Résultat d'ensemble)
SIRET Société intégrée : **32847881300038**
Exercice ouvert le : **01092024** clos le : **31082025** Néant ☐ *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	1476852	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 <i>undecies</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	1476852	CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	1476852	DA	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

Edité à partir de Loop V5.42.0

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux sociétés à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : **3.B.D.B.**
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :
SIRET Société intégrée :
Exercice ouvert le : **01092024**

clos le : **31082025**

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☒

(Résultat d'ensemble)

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	1476852	CB	5586
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 <i>undecies</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	1476852	CY	5586
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	1471265	DA	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux sociétés à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS 3.B.D.B.
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée : 47807726600011

Exercice ouvert le : 01092024 clos le : 31082025 Néant ☒ *

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019						FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe								FZ	
Autres régularisations (à détailler)						FG		FH	
TOTAL						FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL DÉFICIT FL – FK						FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société **SAS 3.B.D.B.**

N° SIRET **47807726600011**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01092024** clos le : **31082025**

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4 5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6			-5586
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13			-5586

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										
SIREN de la société mère :										
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										
SIREN de la société intégrée :										
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										
Exercice ouvert le :										
	clos le :									
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble				Montants déduits du résultat d'ensemble					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2)					MB					
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC				MD					
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML				MO					
TOTAL	MP				MQ					

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION
D'ÉLÉMENTS D'ACTIF IMMOBILISÉ ENTRE SOCIÉTÉS DU GROUPE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société-mère	SAS 3.B.D.B.
SIREN de la société-mère	47807726600011
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble des résultats	
Exercice ouvert le : 01092024	clos le : 31082025

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien	Propriétaires successifs	Valeur d'origine (1)	Amortissements déduits (2)	Suppléments d'amortissements (3)
NO	NP	NQ	NR	NS
		Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019 ☐ Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée ☐ Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)		

Plus ou moins-values non encore imposées (4)							
NT							
Plus-values				Moins-values			
Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
☐ Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée ☐ Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)							

(1) Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n° 250.

(2) Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.

(3) Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI.

(4) Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SAS 3.B.D.B.

N° SIRET 47807726600011

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01092024

clos le : 31082025

Néant ☐ *

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE				
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées			HV	22740914
Plus-values à 19 % (art. 210 F ⁽¹⁾ , 238 <i>bis</i> JA, 208 C et 219-IV du CGI)			HQ	
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées			HI	
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B-6° alinéa)			HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B <i>bis</i> du CGI			HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe			HZ	
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %			HM	
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)			HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables		Bénéfice	HB	1471265
		Déficit	HC	
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble			HN	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble			HD	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice *			HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice		HK	1471265
	Déficit		HL	

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE					
	19 %		15 %		0 %
imposables	IA		Z1		EM
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ
imposées au taux réduit: cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCE NON RETENUS
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE
À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 1992 ET AVANT LE 1^{er} JANVIER 2019

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SAS 3.B.D.B.

N° SIRET 47807726600011

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01092024 clos le : 31082025 Néant ☒ *

Dénomination des sociétés 1	Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
	Allouées 2	Reçues 3	Alloués		Reçus 6
			déductibles 4	non déductibles 5	
TOTAL					



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

2029-B

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ
D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE
(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SAS 3.B.D.B.
N° SIREN de la société mère: 478077266
Exercice ouvert le : 01092024 et clos le : 31082025

I-A : Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1 ^{er} exercice d'entrée dans le groupe (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente (intégration horizontale)	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse	478077266 SAS 3.B.D.B. 52 rue Jean-Pierre Tili 95190 GOUSSAINVILLE	Adresse				
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse	328478813 SAS ENTREPOT DES PRODU 52 Rue Jean-Pierre Tili 95190 GOUSSAINVILLE FR	Adresse			96,00	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse				

I-B : Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement si différente de l'adresse du siège	Statut de l'entreprise (3)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
				Directe (2)	Indirecte (2)
Dénomination Adresse					
Dénomination Adresse					
Dénomination Adresse					



II A : Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d’être membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés										Adresse du principal établissement si différente de l’adresse du siège	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	

II B : Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente ou des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l’adresse du siège)	Statut antérieur de l'entreprise (3)
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			

- (1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.
- (2) L'article 223 A du CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux
- (3) Préciser la mention : « société intermédiaire », « entité mère non résidente » ou « société étrangère »



Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZD annexe III du CGI

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT

(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SAS 3.B.D.B.
N° SIREN de la société mère: 47807726600011
Exercice ouvert le : 01092025 et clos le : 31082026

I A : Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	1 ^{er} exercice d'entrée dans le groupe (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente (intégration horizontale)	
				Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	478077266	SAS 3.B.D.B. 52 rue Jean-Pierre Timbaud 95190 GOUSSAINVILLE			
Forme Juridique	SAS				
Dénomination	52 rue Jean-Pierre Timbaud				
Adresse	95190 GOUSSAINVILLE				
Siren					
Forme Juridique					
Dénomination					
Adresse					
Siren					
Forme Juridique					
Dénomination					
Adresse					

I B : Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut de l'entreprise (3)	Impôt étranger équivalent à l'impôt sur les sociétés auquel la société est soumise (4)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Dénomination						
Adresse						
Dénomination						
Adresse						
Dénomination						
Adresse						
Dénomination						
Adresse						



II A : Liste des sociétés résidentes qui cessent d’être membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés										Adresse du principal établissement si différente de l'adresse du siège
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										

II B : Liste des sociétés qui cessent d’être des sociétés intermédiaires, entité mère non résidente ou des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l’adresse du siège)	Statut antérieur de l'entreprise (3)
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			

- (1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.
- (2) L'article 223 A du CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux.
- (3) Préciser la mention : « société intermédiaire », « entité mère non résidente » ou « société étrangère ».
- (4) Mentionner l'impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés auquel la société intermédiaire ou étrangère, entité mère non résidente est soumise conformément au a ter du 1 de l'article 46 quater-O ZD de l'annexe III au CGI.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination
Adresse
Code postal
Ville

SAS 3.B.D.B.									
		5	2	rue Jean-Pierre Timbaud					
9	5	1	9	0					
GOUSSAINVILLE									

SIRET	4	7	8	0	7	7	2	6	6	0	0	0	1	1							
Période référence	0	1	/	0	9	/	2	0	2	4		3	1	/	0	8	/	2	0	2	5

Date de cessation																						
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE	A2	643726
Chiffre d'affaire de référence	A3	926095
Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	22740914

A Goussainville	SIGNATURE
DATE 09122025	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

PAGE			/		
-------------	--	--	---	--	--

A. Liste des établissements de l'entreprise

[illegible]

PAGE			/		
-------------	--	--	---	--	--

A. Liste des établissements de l'entreprise

L

PAGE			/		
-------------	--	--	---	--	--

[illegible][illegible]

L



SAS 3.B.D.B.

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/08/2025



FIDCOMPTA UNION
expertise & conseil

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles	3
2.1.2	Immobilisations corporelles	3
	Augmentations	3
	Diminutions.....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
	Augmentations	4
	Diminutions.....	4
2.1.5	Stocks.....	9
2.1.6	Produits à recevoir.....	10
2.1.7	Créances	11
2.1.8	Disponibilités et divers	12
2.2	Passif.....	12
2.2.1	Capitaux propres	12
2.2.2	Provisions pour risques et charges	13
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	14
2.2.4	Charges à payer	15
3	Informations relatives au compte de résultat	16
4	Impôt sur les bénéfices	16
5	Autres informations.....	17
5.1	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	17
5.2	Engagements pris en matière de crédit-bail.....	18
5.3	Engagements hors bilan	19

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Attribution actions pour la somme de 931 959 €.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	1 408	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	19 445	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	121 756	585	-	-	-	122 341
Corporelles	110 804	18 494	-	-	-	129 298
Financières	-		-		-	-
TOTAL	232 560	19 079	-	-	-	251 639

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	13 524	-	280

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS E.P.F. BOULANGER	90 000	96	520 896		21 814 818	
	3 287 037	1 248 000	520 896		1 087 419	
	Observation :					
SCI CUPIDON	1 524	99	1 086 948		289 405	
	245 109		1 086 948		243 585	
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus	CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute Nette	Résultats	Cautions
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.4.1.2 Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

NEANT

Filiales (françaises et étrangères) non reprises au § A	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute Nette			
	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Participations (françaises et étrangères) non reprises au § A	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette			
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits achetés

NEANT

2.1.5.2 Stocks de produits fabriqués

NEANT

■
■
■

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	38 605
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	38 605

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		20 124	-	20 124
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		209 179	209 179	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	57 755	57 755	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	21 279	21 279	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		1 790 806	1 790 806	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		19 297	19 297	-	
TOTAL		2 118 440	2 098 316	20 124	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.8 Disponibilités et divers

NEANT

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	33 800	-	-	33 800
Primes, réserves et écarts	371 797	-	-	371 797
Report à nouveau	2 887 978	524 676-	-1 000 000	2 412 654
Résultat	450 120	1 226 693	-450 120	1 226 693
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 743 695	1 751 369	1 450 120	4 044 944

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 845 actions de 40 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	931 959	-	931 959	-
TOTAL	931 959	-	931 959	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	249	249	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	38 700	38 700	-	-
Personnel et comptes rattachés	70 740	70 740	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	36 158	36 158	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	37 428	37 428	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	81 849	81 849	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	87	87	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	265 212	265 212	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	30 311
Charges sociales provisionnées	9 651
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	249
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	21 160
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	13 864
Sécurité sociale	4 414
Autres charges fiscales	79 576
Divers	-
TOTAL	159 225

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	926 096	-	926 096
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	926 096	-	926 096

4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	1 228 641	-320	-
Impôt au taux de : 25	1 628	--	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	1 227 013	-320	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5 Autres informations

- La société 3BDB est tête de groupe fiscalement.
- La société fille est la SAS E.P.F. BOULANGER.

5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	-	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

NEANT

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	-	-	-	-	-
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
• Dotations de l'exercice	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
• Exercices	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	-	-	-	-	-
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus	-	-	-	-	-
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Montant pris en charge dans l'exercice	-	-	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



5.3 Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-



Commissaires aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

certifiés conformes à
l'original

3.B.D.B.

Signé par :

MATHILDE BOULANGER

479EF82991254BE...

Siège Social : 52 rue Jean-Pierre Timbaud – BP 10209
95192 GOUSSAINVILLE CEDEX

Société par actions simplifiée au capital de 32 000 Euros
RCS Pontoise B 478 077 266

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 août 2025

Bureaux et siège social : 18 boulevard Montmartre - 75009 PARIS - Téléphone : **01.48.01.68.68**

e-mail : phitran860@wanadoo.fr / azurys7515@gmail.com

SAS au capital de 10 000 Euros

RCS PARIS 904 633 310 – SIRET 904633310 00019 – FR89904633310



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 BDB relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons, que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités, qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 février 2026



Phi Dominic TRAN

Président de la Société AZURYS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Actif			Au 31/08/2025			Au 31/08/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	123 301	122 340	960	1 545
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		123 301	122 340	960	1 545
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	13 572	6 586	6 986	8 343
		Inst. techniques, mat. out. industriels	1 793	1 793		
		Autres immobilisations corporelles	178 180	120 918	57 262	53 545
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL		193 546	129 298	64 248
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	1 607 843		1 607 843	1 607 843
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				3 829
		Autres immobilisations financières	20 123		20 123	6 879
		TOTAL		1 627 967		1 627 967
Total de l'actif immobilisé			1 944 815	251 639	1 693 176	1 681 987
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	209 179		209 179	84 445
		Autres créances	1 869 840		1 869 840	2 300 020
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		2 079 019		2 079 019	2 384 465	
Divers	Valeurs mobilières de placement				931 959	
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		518 663		518 663	651 230	
TOTAL		518 663		518 663	1 583 189	
Charges constatées d'avance			19 296		19 296	14 111
Total de l'actif circulant			2 616 979		2 616 979	3 981 767
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			4 561 795	251 639	4 310 155	5 663 754
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					3 829
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 33 800)	33 800	33 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 456	3 456
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	368 341	368 341
	Report à nouveau	2 412 654	2 887 977
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Aut. fonds propres	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 226 692	450 120
	Situation nette avant répartition	4 044 944	3 743 695
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	4 044 944	3 743 695
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		931 959
Provisions	Total		931 959
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	248	100
	Emprunts et dettes financières divers (3)	87	87
	Total	336	188
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 700	28 285
	Dettes fiscales et sociales	226 175	101 400
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		858 226
Dettes	Instruments de trésorerie		
	Total	264 875	987 911
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		265 211	988 100
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		4 310 155	5 663 754
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		265 211	988 100
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/09/2024 Au 31/08/2025 12 mois	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	926 095		926 095	840 721
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	926 095		926 095	840 721
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 283	
	Autres produits			2 745	120
	Total			930 124	840 841
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			268 582	254 869
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés			22 073	14 058
	Salaires et traitements			452 388	408 524
	Charges sociales			419 185	1 058 329
	Dotations sur immobilisations amortissements			19 078	16 314
	d'exploitation sur actif circulant				
	pour risques et charges				
	Autres charges			17 815	14 408
	Total			1 199 124	1 766 503
Résultat d'exploitation A				-268 999	-925 662
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée B			241 148	242 273
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
	Produits financiers de participations (4)			1 248 000	960 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			8 705	10 157
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			1 256 705	970 157
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			213	598
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			213	598
Résultat financier D				1 256 492	969 558
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				1 228 640	286 169



3.B.D.B.

Compte de résultat

31/08/2025

		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025 12 mois	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40	2 304
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	280	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	320	2 304
Résultat exceptionnel		F -320	-2 304
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 1 628	-166 255
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		1 226 692	450 120
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	926 095	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS 3.B.D.B.

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/08/2025



FIDCOMPTA UNION
expertise & conseil

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles	3
2.1.2	Immobilisations corporelles	3
	Augmentations	3
	Diminutions.....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
	Augmentations	4
	Diminutions.....	4
2.1.5	Stocks.....	9
2.1.6	Produits à recevoir.....	10
2.1.7	Créances	11
2.1.8	Disponibilités et divers	12
2.2	Passif.....	12
2.2.1	Capitaux propres	12
2.2.2	Provisions pour risques et charges	13
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	14
2.2.4	Charges à payer	15
3	Informations relatives au compte de résultat	16
4	Impôt sur les bénéfices	16
5	Autres informations.....	17
5.1	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	17
5.2	Engagements pris en matière de crédit-bail.....	18
5.3	Engagements hors bilan	19

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Attribution actions pour la somme de 931 959 €.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	1 408	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	19 445	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	121 756	585	-	-	-	122 341
Corporelles	110 804	18 494	-	-	-	129 298
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL	232 560	19 079	-	-	-	251 639

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	13 524	-	280

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS E.P.F. BOULANGER	90 000	96	520 896		21 814 818	
	3 287 037	1 248 000	520 896		1 087 419	
	Observation :					
SCI CUPIDON	1 524	99	1 086 948		289 405	
	245 109		1 086 948		243 585	
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					
	Observation :					

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus	CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute Nette	Résultats	Cautions
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.4.1.2 Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

NEANT

Filiales (françaises et étrangères) non reprises au § A	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute Nette			
	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



Participations (franaises et �trangeres) non reprises au � A	Valeurs comptables des titres d�tenus (7) (8)	Pr�ts et avances consentis par la soci�t� et non encore rembours�s (7) (9)	Montant des cautions et avals donn�s par la soci�t� (7)	Dividendes encaiss�s par la soci�t� au cours de l'exercice (7)
	Brute Nette			
	Observation �			
	Observation �			
	Observation �			
	Observation �			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits achetés

NEANT

2.1.5.2 Stocks de produits fabriqués

NEANT

.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	38 605
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	38 605

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		20 124	-	20 124
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		209 179	209 179	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	57 755	57 755	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	21 279	21 279	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		1 790 806	1 790 806	-
Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance			19 297	19 297	-
TOTAL			2 118 440	2 098 316	20 124

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.1.8 Disponibilités et divers

NEANT

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	33 800	-	-	33 800
Primes, réserves et écarts	371 797	-	-	371 797
Report à nouveau	2 887 978	524 676-	-1 000 000	2 412 654
Résultat	450 120	1 226 693	-450 120	1 226 693
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 743 695	1 751 369	1 450 120	4 044 944

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 845 actions de 40 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	931 959	-	931 959	-
TOTAL	931 959	-	931 959	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	249	249	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	38 700	38 700	-	-
Personnel et comptes rattachés	70 740	70 740	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	36 158	36 158	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	37 428	37 428	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	81 849	81 849	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	87	87	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	265 212	265 212	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	30 311
Charges sociales provisionnées	9 651
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	249
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	21 160
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	13 864
Sécurité sociale	4 414
Autres charges fiscales	79 576
Divers	-
TOTAL	159 225

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues ;	926 096	-	926 096
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	926 096	-	926 096

4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	1 228 641	-320	-
Impôt au taux de : 25	1 628	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	1 227 013	-320	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



5 Autres informations

- La société 3BDB est tête de groupe fiscalement.
- La société fille est la SAS E.P.F. BOULANGER.

5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	-	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

NEANT

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	-	-	-	-	-
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
• Dotations de l'exercice	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
• Exercices	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	-	-	-	-	-
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus	-	-	-	-	-
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Montant pris en charge dans l'exercice	-	-	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**5.3 Engagements hors bilan**

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-